



VENEZ

Fêter l'anniversaire de votre enfant

AVEC LES PÔLES PÉRISCOLAIRES DE LA CCME



Les mercredis

de 9h à 12h ou de 14h à 17h

Tarif avec gâteau (50 Euros)

(boissons, bonbons fournis)

9 invités maxi (Cartes d'invitation fournies)

Thème au choix

Activité ou grand jeu proposé

À Servance, Saint Barthélemy, ou Faucogney

CONTACTS POUR RENSEIGNEMENTS :

Pôle St-Barthélemy : 03 84 20 32 23

Pôle Faucogney : 03 84 49 39 61

Pôle Servance : 03 84 20 98 95

Pôle Melisey : 03 84 62 77 93





Les centres d'accueils de loisirs de la Communauté de Communes des Mille Etangs (St-Barthélémy, Servance et Faucogney) vous proposent de fêter les anniversaires de vos enfants les mercredis matins ou après-midis en fonction de l'accueil.

➤ Le fonctionnement

Les anniversaires se fêtent les mercredis matins de 9h à 12h à St-Barthélémy ou après-midis sur les pôles de Faucogney, Servance ou St-Barthélémy de 14h à 17h, en période scolaire uniquement.

La famille détermine une date sous réserve des disponibilités du centre. Il ne sera proposé qu'un seul anniversaire à la fois. Les modalités concernant l'organisation de l'anniversaire sont à définir avec le responsable de l'accueil. Il est important de respecter la date de retour de la liste des enfants invités.

L'enfant peut inviter jusqu'à 9 enfants maximum scolarisés de 3 ans et plus. **Tous les enfants doivent disposer d'un dossier d'inscription dûment rempli car en l'absence de dossier complet, l'enfant concerné ne sera pas accueilli.** Tous les enfants s'engagent à respecter les consignes de sécurité et de bon fonctionnement du centre.

➤ Le déroulement

Le personnel anime l'anniversaire dans un espace réservé, avec des activités correspondantes au thème choisi par l'enfant qui fête son anniversaire (exemple : princesses, pirates, super héros...). Ce thème aura été défini par l'enfant et sa famille en concertation avec le responsable de l'accueil qui veille au respect des bonnes mœurs et de la législation en vigueur. Le responsable de l'établissement peut refuser un thème ou une activité si elle est estimée dangereuse ou non conforme aux projets éducatifs du centre et de la Communauté de Communes des Mille Etangs. Le thème choisi doit être arrêté dès que possible et au moins 15 jours avant la fête afin de permettre une bonne organisation des animations.

Le gâteau, les boissons et friandises sont fournies par le centre. La famille peut choisir le type de gâteau préparé par le centre.

Les centres restent ouverts aux enfants qui ne participent pas aux anniversaires, pour les activités habituelles du mercredi matin ou après-midi.

Uniquement sur St-Barthélémy :

Les enfants invités peuvent déjeuner à la cantine le midi et partir après la fête. Cet accueil est possible, aux frais des familles, sur la base de la facturation classique et uniquement sur réservation écrite et anticipée (au minimum 48 heures à l'avance).

L'accueil en dehors du temps anniversaire avant 14h (ou avant 9h) et après n'est ni obligatoire, ni systématique. Les parents sont donc priés de venir chercher leurs enfants aux heures prévues, dans le cas contraire, les services supplémentaires (temps relais) seront facturés aux familles concernées.

➤ Le tarif

Le matin ou l'après-midi sont facturés 50 € à la famille de l'enfant qui fête son anniversaire.

L'accueil avant 9h (pour le matin) et avant 14h (pour l'après-midi) et après 17h est possible sur inscription en fonction des places disponibles et sera facturé à chaque famille au tarif en vigueur (en fonction du quotient familial de la CAF).

➤ Responsabilités

Les enfants sont sous la responsabilité du personnel encadrant et se doivent de respecter le matériel, les enfants et le personnel rattachés à l'établissement. Les enfants sont tenus de se plier aux règles de sécurité et au règlement intérieur du centre d'accueil.

Tout enfant, parent au comportement ne respectant pas ces données se verra renvoyé du centre.

Les enfants arrivent et repartent accompagnés d'un parent ou d'une personne désignée en amont à la directrice du centre et/ou à l'animatrice référente de l'anniversaire (coupon joint au dossier).

Les parents s'engagent à réserver ce temps festif et restent corrects et respectueux si le centre ne peut leur octroyer la date choisie. Les parents s'engagent à respecter les modalités de fonctionnement de l'établissement (dossier d'inscription, horaires d'arrivées et de départs des enfants, choix du thème, déroulement de l'après-midi...).



En résumé et avec quelques détails

Je fête mon anniversaire au centre

Avant l'anniversaire (au moins 15 jours avant):

L'enfant et la famille choisissent :

- La date de la fête d'anniversaire en fonction des disponibilités de la structure
- Le centre d'accueil
- Le thème
- Le gâteau
- Une activité manuelle ou un grand jeu sur le thème choisi
- La liste des 9 enfants invités (NOM Prénom et n° de téléphone)

A l'issue de ces choix, le centre fournira les cartes d'invitation 10 jours avant la date retenue accompagnés des éventuels dossiers d'inscription pour les enfants qui ne sont jamais venus sur un des accueils.

Le jour de l'anniversaire :

Le centre aura préparé :

- La salle décorée
- La table d'anniversaire sur le thème
- L'activité ou le grand jeu
- Le gâteau
- Les sachets de bonbons
- Les boissons

Pendant l'anniversaire, l'animateur prendra des photos qu'il pourra transmettre sur une clé USB (fournie par la famille).

Fiche de réservation anniversaire

NOM : Prénom : Date de naissance :

Date prévue de l'anniversaire :

Horaire souhaité : matin : 9h/12h (uniquement St-Barthélémy) ou après-midi : 14h/17h

Centre souhaité (après-midi) : St-Barthélémy Servance Faucogney

Thème choisi : - Par l'enfant :



Ou proposé par le centre :

Thème sportif : Foot Tennis, badminton Hand-ball Jeux olympiques

Thème mixte : cirque kermesse jeux télévisés les animaux

boum la ferme tournoi (toupies, loto, bingo, Pokémon)

Thème fille : princesses les miss bijoux super héros (Totally Spies, super nanas, ...)

Thème garçon : super héros Toupie Voiture jeux vidéos

Activité ou grand jeu :

Le centre propose une activité ou un grand jeu en rapport avec le thème choisi, par exemple :

Si le thème choisi est le foot, le centre peut proposer une activité manuelle : un porte-clé sur le foot ou un grand jeu : tournoi de foot

Je préfère : activité manuelle grand jeu

Les invités :

NOM	Prénom	N° de téléphone

Chaque formule comprend :

Carte d'invitation sur le thème choisi

Salle décorée et table d'anniversaire sur le thème

Les boissons

Les sachets de bonbons

Une activité ou un grand jeu sur le thème choisi

Photos de groupe sur clé USB (fournie par la famille)

Le gâteau d'anniversaire

Choix du gâteau :

- gâteau au yaourt gâteau au chocolat crêpes party

Retour du document avant le (15 jours précédents la date choisie)

A....., le

Signature